

# Une Ecole de Ministères féminins en France

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **30 (1942)**

Heft 623

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-264617>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

## DIRECTION ET RÉDACTION

M<sup>lle</sup> Emilie GOURD, Crêts de Pregny

## ADMINISTRATION

M<sup>lle</sup> Renée BERGUER, 7, route de Chêne  
Compte de chèques postaux I. 943



## Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale  
de Sociétés féminines suisses

Tous articles signés n'engagent que leurs auteurs

## ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 6.-

ÉTRANGER... 8.-

Le numéro... 0.25

Les abonnements partent de 1<sup>er</sup> janvier. À partir de juillet, il est  
différé des abonnements de 6 mois (3 Fr.) valable pour le semestre de  
l'année en cours.

## ANNONCES

11 cent, le mm.

Largeur de la colonne: 70 mm.

Réductions p. annonces répétées

Les abonnements partent de 1<sup>er</sup> janvier. À partir de juillet, il est  
différé des abonnements de 6 mois (3 Fr.) valable pour le semestre de  
l'année en cours.

C'est un privilège pour la Suisse, épargnée par les hostilités, de concourir de toutes ses forces à l'œuvre de secours du Comité international de la Croix-Rouge, qui rayonne dans tous les pays en faveur des victimes de la guerre.

AIDEZ LE COMITÉ  
INTERNATIONAL  
DE LA CROIX-ROUGE

Chèques postaux Genève I. 8032 ou I. 5491

## ALLIANCE NATIONALE DE SOCIÉTÉS FÉMININES SUISSES

# XLI<sup>e</sup> Assemblée générale

A LAUSANNE

Samedi 3 et dimanche 4 octobre 1942

**Samedi 3 octobre, 14 h. 15,** Aula de l'Université,  
Palais de Rumine, Place de la Riponne

### ORDRE DU JOUR :

1. Bienvenu.
2. Rapport du Comité.
3. Rapport de la trésorière.
4. Rapport des vérificatrices des comptes.
5. Les allocations familiales :  
Exposé de la Commission d'études législatives présenté par M<sup>lle</sup> Antoinette QUINCHE (Lausanne).
6. Pères et mères de demain :  
Exposé de la Commission d'éducation nationale présenté par M<sup>lle</sup> M. EVARD, D<sup>r</sup> ès lettres, (St-Sulpice).
7. Presse et problèmes féminins :  
M<sup>lle</sup> F. AMSTUTZ, rédactrice au « Bund », (Berne).  
Discussion après chaque exposé
8. Principes et application du contrôle des prix :  
M. R. FAHUB, Chef du contrôle fédéral des prix, (Montreux).
9. Divers.

(Thé à 16 h. 30)

**Samedi 3 octobre, 20 h. 15.**

## Soirée familière

à l'Hôtel de la Paix

Invitation des Sociétés féminines vaudoises

**Dimanche 4 octobre, 10 h.,** Aula de l'Université

**Le travail professionnel féminin en temps de guerre et d'après-guerre :**  
M<sup>lle</sup> Valentine WEIBEL, lic. en droit, (Genève)

### Les relations de la ville et de la campagne :

M. F. PORCHET, Conseiller d'Etat, Chef du Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce du canton de Vaud (Lausanne).

**Dimanche 4 octobre, 13 h. Repas en commun à l'Hôtel de la Paix**

Nous engageons chaleureusement nos lectrices à profiter de ce que l'Assemblée de l'Alliance se tient cette année en Suisse romande pour saisir l'occasion d'assister, sinon à toutes, du moins à l'une de ces séances de Lausanne. Non seulement, en effet, le programme en est tout spécialement intéressant, élaboré avec beaucoup de soin, prévoyant de nombreux exposés en français, et réservant du temps pour des échanges de vue qui ne pourront pas manquer d'être animés autant qu'instructifs; mais encore c'est là une possibilité unique de prendre contact et d'entrer

en relations avec des femmes venues de toutes les parties de la Suisse, et que préoccupent les mêmes problèmes que nous. Dans les temps que nous vivons, ces rencontres sont spécialement bienfaisantes et fécondes: aussi est-ce un grand nombre de nos lectrices que nous espérons rencontrer samedi et dimanche prochain dans la salle du Palais de Rumine!

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.

Pour tous renseignements d'ordre pratique, voir notre précédent numéro ou s'adresser à M<sup>lle</sup> S. Bonard, Case postale 552, Lausanne.

## La collaboration féminine

La mise en vigueur du Code pénal fédéral et de ses lois d'introduction a permis au Département vaudois de Justice et de Police, que dirige M. A. Vodoz, de faire appel un peu plus largement à la collaboration féminine. Oh! bien timidement, car il ne faut pas effaroucher ceux qui, dans le canton de Vaud, — et ils sont la bonne majorité — estiment par définition la femme incapable de tout, trouvent qu'elle en sait bien assez en distinguant « un pourpoint d'avec un haut-de-chausse », ne voudraient jamais convenir qu'elle peut avoir des « clartés de tout », — je dis bien des clartés, et non pas de ces notions vagues et imprécises dont se contentent tant de citoyens.

L'Annuaire officiel du Canton de Vaud qui vient de sortir de presse nous renseigne sur les nominations faites. Nous avons déjà à plusieurs reprises parlé de la Chambre pénale des mineurs. L'Office cantonal des mineurs a engagé trois assistantes sociales, M<sup>lles</sup> Marie-Louise Cornaz, Florence Bonnard et Hélène Amiet; l'Office cantonal de surveillance antialcoolique, une assistante sociale: M<sup>lle</sup> Renée Jaton. Les assistantes qui travailleront à l'Office médico-pédagogique avec le Dr. Lucien Bovet ne sont pas encore nommées.

M<sup>lle</sup> Antoinette Quinche, avocate à Lausanne, présidente de l'Association vaudoise pour le suffrage féminin, et M<sup>lle</sup> Edith Bach-Scheffer, du Patronage des détenus libérés, avec leur sœur Léa Dufey, directrice de la Colonie de Rolle pour les femmes — il n'a pas été nécessaire, Dieu merci, de construire un Bochuz pour les femmes délinquantes! — siègent dans le conseil de surveillance pour la colonie de Rolle; M<sup>lle</sup> Emma Destraz, codirectrice de l'Institution de Serix près Oron, dans le conseil de surveillance pour les mineurs. Nous retrouvons sœur Léa Dufey seule femme sur les onze membres du Conseil économique qui s'occupe des différents établissements de détention.

Depuis plus d'une année, la profession de coiffeur est réglementée dans le canton de Vaud, et M<sup>lle</sup> Marthe Salquin, coiffeuse à Moudon, a été appelée à faire partie de la Chambre professionnelle des Maîtres coiffeurs.

En revanche, le Département de l'Intérieur, dont dépendent la santé et l'hygiène publiques, l'assistance publique, la surveillance de nombreux asiles, de diverses institutions, orphelinats, etc., se prive de la collaboration féminine. Les femmes au ménage, mais non pas aux nombreux ménages que dirige plus ou moins bien l'Etat.

S. B.

## Toujours les réfugiés...

Toute notre reconnaissance à ceux de nos lecteurs et lectrices, qui nous ont écrit ou manifesté verbalement leurs remerciements pour notre article sur ce douloureux sujet, certains parmi eux nous assurant avoir été engagés de la sorte à contribuer par un versement à la souscription ouverte en faveur des réfugiés en Suisse par l'Alliance nationale de Sociétés féminines. Notre voix n'a été qu'une parmi beaucoup d'autres; et cela est un réconfort de savoir que, chez nous aussi, il y a eu un sursaut révolté de l'opinion publique devant ces horreurs, qui sont dignes du temps des Babyloniens ou des Assyriens plutôt que d'une civilisation comme prétend être la nôtre.

Mais cette opinion publique, nous l'avons dit et nous le répétons, ne doit pas cesser un instant d'être vigilante, afin que nos autorités sachent que toute mesure d'humanité à l'arrière elle la majorité de notre peuple, alors que tout renvoi brutal non motivé ne peut manquer de soulever une vague de réprobation. Et nous regrettons profondément que les Eglises protestantes ne se soient pas senties assez fortes, ni disciplinairement, ni, trois fois hélas! moralement! pour obtenir ce qu'ont proposé certains: que le Jeune fédéral de cette année 1942 soit une journée de vrai jeûne, avec privation de nourriture et collecte au profit des victimes de la persécution. Avoir dû renoncer à l'exécution de ce projet est un aveu de faiblesse inquiétante pour bien des chrétiens.<sup>1</sup>

Signalons à ce propos à nos lecteurs et lectrices l'admirable article du professeur Aug. Lemaître: La persécution antisémitique et nos responsabilités chrétiennes paru dans le Messager Social du 10 septembre dernier, et rappe-

<sup>1</sup> Le Consistoire de l'Eglise nationale protestante de Genève, dans son « Mandement du Jeune », toutefois a exprimé de façon très ferme une opinion sévère sur l'antisémitisme.

lons-leur en terminant le compte de chèques postaux N° VIII c 2288 Fonds de Secours de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, Steckborn, Thurgovie.

E. Gb.

## Le vote féminin cantonal dans le canton de Berne

Le 8 septembre dernier, les deux motions suivantes ont été déposées au Grand Conseil du canton de Berne:

1. Le Conseil d'Etat est invité à présenter au Grand Conseil un rapport et des propositions concernant les articles 7, 8, 26, 27, 29, 75 et 102 de la loi sur l'organisation des communes du 9 décembre 1917, dans le sens d'octroyer aux femmes le droit de vote en matière communale. (Signé) Flückiger, député (radical).

2. Le Conseil d'Etat est invité à présenter au Grand Conseil un rapport et des propositions tendant à l'égalité politique de la femme et de l'homme dans toutes les circonstances de l'activité communale. (Signé) Lehner, député (socialiste).

Voilà donc le premier pas officiel fait, après toute une année consacrée à préparer à l'idée du suffrage l'opinion publique bernoise. Ajoutons que le 28 août une réunion avait eu lieu des représentantes d'une cinquantaine de communes rurales, et le 3 septembre une Assemblée de l'Association pour le Suffrage. En outre une feuille volante de propagande a été distribuée à 100.000 exemplaires dans tout le canton et de nombreuses conférences sont prévues pour les mois à venir.

## Une Ecole de Ministères féminins en France

Le récent Synode de l'Eglise réformée de France a décidé de créer pour l'automne une Ecole des Ministères féminins. Celle-ci ouvrira ses portes dès le début d'octobre et sera l'hôte de

## L'aide à la paysanne

Dans tous les cantons, d'une façon ou de l'autre, privée et officielle, s'est organisée l'aide à la paysanne. L'aide la meilleure que peuvent apporter les bonnes volontés citadines, c'est de s'occuper du ménage de la paysanne, afin qu'elle puisse aller aux champs sans l'arrière-pensée de l'ouvrage qui attend à la ferme. Aussi les collaboratrices nettoient, cuisinent, font la lessive et raccommode. L'œuvre du raccommode, en ces temps de rationnement, a pris une importance particulière; non seulement les aides raccommode à la ferme, mais encore dans bien des localités, un service a été organisé qui fait faire

les raccommodes par des sociétés de couture ou par des écolières. C'est, pour ces dernières, un excellent apprentissage.

A Kirchdorf et à Oberbottigen, près de Berne, ailleurs aussi peut-être, ont été ouverts, sous la direction de maîtresses froebeliennes compétentes, des jardins d'enfants où passent la journée les petits âgés de trois ans et plus, que leurs mères ont été heureuses de laisser à des personnes dévouées autant qu'entendues pendant qu'elles faisaient les foins ou entraient les blés. On dit, et nous le croyons volontiers, que tout le monde est enchanté de cette innovation, les paysannes comme les mères bénévoles et les petits aussi, qui ont ainsi de nouveaux compagnons de jeux.

S. F.



Cliché « Berna »

Un de ces « groupes de raccommode » à Berne, qui enlèvent ainsi à bien des paysannes le souci d'une besogne à laquelle il leur est impossible de s'atteler en ces mois si chargés pour elles.

## IN MEMORIAM

### Alison Neilans

La coïncidence est curieuse que ce soit dans deux numéros de suite de notre journal, qu'il est rendu hommage à la mémoire de deux femmes décédées à peu de semaines de distance, dans des conditions et dans des pays bien différents, mais qui, toutes deux, Alison Neilans comme M<sup>me</sup> Curchod-Secrétan, furent des apôtres de la lutte pour la moralité publique et de ferventes disciples de Joséphine Butler.

Car on l'a souvent dit de Miss Neilans: avec sans doute moins de grâce souriante et tranquille, mais peut-être alors avec plus encore de feu et de tempérament, elle avait repris en main comme personne jusqu'alors le flambeau de la lutte abolitionniste. Intransigente sur les principes — ne la qualifiait-on pas en riant dans certains Congrès d'«abolitionniste 150 %»? — caractère de lutteuse que rien n'effrayait, ne se bornant pas à la défense, mais portant l'attaque partout où elle l'estimait nécessaire, elle consacra sa vie à la cause de la moralité publique. Sa vie: c'est-à-dire ses capacités de travail qui étaient incroyables; c'est-à-dire aussi son éloquence, qui était celle d'une véritable oratrice, chaude, prenante, tumultueuse, entraînant — si bien qu'à l'Alliance Internationale pour le Suffrage, dans le Comité directeur de laquelle elle siégea depuis 1928, c'était toujours à elle que nous confions les appels vibrants, destinés à impressionner le public de nos Congrès. C'est-à-dire encore sa facilité à manier la plume, se traduisant par d'innombrables articles, études, brochures, tracts et par la rédaction à elle presque seule du périodique abolitionniste *The Shield (Le Bouclier)*; et c'est-à-dire enfin sa documentation abondante, précise, scientifiquement éprouvée. Alison Neilans était véritablement la grande autorité en matière de prostitution, d'unité de la morale, de lutte contre les bordels et les maisons closes; — elle présidait à ce titre les deux Commissions pour l'unité de la morale de l'Alliance Internationale et du Conseil International des Femmes — et cela non seulement de par la masse de ses arguments jamais en défaut, toujours solidement éprouvés, mais encore de par sa conviction profonde de l'injustice d'un système qui fait porter aux femmes seules le poids des appétits des hommes, et

de leur incapacité à se discipliner eux-mêmes. Même en Grande-Bretagne individualiste et abolitionniste, héritière de la tradition de Joséphine Butler, elle trouvait à combattre pour ce principe — et cela tout spécialement depuis la guerre: nous avons eu souvent l'occasion de citer les campagnes menées par elle auprès des instances supérieures de l'Armée au nom de l'Association anglaise d'Hygiène sociale et morale, dont elle était non seulement la secrétaire générale, mais l'inspiratrice et l'animatrice incomparable; et l'on peut penser alors ce que pouvaient être ses expériences et par conséquent ses luttes dans d'autres pays! Je n'oublierai jamais le récit qu'elle me fit à Istanbul de sa visite à la police turque des mœurs, et l'impression d'humiliation en tant que femme... Peu auparavant, elle avait fait dans le Moyen-Orient, en Syrie, notamment et sauf erreur en Palestine, un voyage d'études, recueillant des notes, établissant des dossiers, et préparant contre toute forme de réglementation de la prostitution, contre l'irrégularité des mœurs, contre la traite des femmes, de formidables réquisitoires qui allaient éclater comme des bombes dans les pages de sa revue...

Comme toutes les abolitionnistes véritables, et ainsi qu'on l'a vu précédemment pour M<sup>me</sup> Curchod-Secrétan, Alison Neilans était une suffragette, qui, lors des campagnes historiques d'avant 1914, tint vaillamment sa place dans les manifestations, pas toujours sans dangers pour elles, qu'organisèrent les disciples de Mrs. Pankhurst. Il fallait l'entendre raconter comment, pour avoir incendié une urne électorale, elle fit de la prison, la grève de la faim... tout ceci inspiré par une conviction profonde de l'égalité des droits de la femme et de l'homme, et de l'injustice des traitements et attitudes qui infériorisent la femme, non pas seulement sur le plan politique ou moral, mais dans tous les domaines. C'est pourquoi, membre de l'*Open Door* notamment, elle s'opposait toujours violemment à toute législation protectrice du travail de la femme: d'où véhémentes polémiques et débats passionnés au sein du Comité de l'Alliance Internationale. Et s'il n'était pas toujours facile de discuter avec elle, — car elle avait une vision trop peu nuancée et trop uniquement britannique des faits et des choses: je me souviens de la proposition qu'elle jeta dans notre Comité, la première fois qu'elle débarqua à Genève, de

venir en aide aux suffragistes suisses en organisant un grand cortège de féministes étrangères, drapeaux en tête! — l'on ne pouvait d'autre part qu'éprouver la plus profonde admiration pour la sincérité de ses convictions, la soif de justice qui les animait, la générosité de son cœur, la loyauté *fair play* de son caractère... Pauvre amie, comme sont vivants devant moi votre physionomie animée, vos yeux étincelants derrière vos lunettes, votre abondante chevelure courte et bouclée que d'un mouvement de tête si connu vous secouiez en arrière avant de prendre la parole, votre affectueux sourire sur vos larges dents blanches! et pourquoi a-t-il fallu que l'annonce de votre mort, survenue le 17 juillet dernier, ait été accueillie comme la nouvelle d'une délivrance par toutes celles qui vous aimaient?...

Car la pire des épreuves était réservée à cette femme d'énergie et de courage: celle de mourir telle une murée vivante. Une paralysie des centres nerveux, qui se manifesta au cours du printemps 1940, peu après un voyage à but abolitionniste sur le front britannique en France, la priva d'abord totalement de la parole, elle l'oratrice fouguese, dont les interventions en faveur de sa cause étaient un des principaux moyens d'action. Puis, ce furent les membres inférieurs qui furent immobilisés, puis les membres supérieurs, si bien que griffonner quelques lignes, le seul moyen de communication avec le monde extérieur qui lui restait, allait lui devenir une impossibilité. J'aurai 58 ans ce mois, écrivait-elle en juin dernier à l'une de nos amies, pas une seule fausse dent, une excellente circulation, aucun signe d'infection, une chevelure épaisse... comment puis-je mourir? bien que je prie tous les soirs pour que me soit enlevée cette vie intolérable... La mort misericordieuse est venue enfin, et a terminé ce martyre dont tout être actif, passionné de défense pour un idéal, comprendra la portée.

A son Association anglaise en deuil, à sa fidèle amie et compagne, qui l'a entourée jusqu'à la fin, à tous ceux et celles pour qui la personnalité d'Alison Neilans fut un stimulant et un encouragement, nous disons ici notre très chaude sympathie et notre chagrin personnel.

### La Comtesse Apponyi

C'est avec beaucoup de regrets que nous avons appris le décès, survenu à Budapest après une longue et douloureuse maladie, de cette femme

bienveillante et distinguée, bien connue dans les milieux internationaux. Car la comtesse Apponyi n'était pas seulement présidente du Conseil National des Femmes hongroises, qui perd en elle un chef aimé et compétent, mais encore, femme du grand homme d'Etat qui avait su donner au gouvernement de son pays un esprit de large compréhension internationale, elle l'accompagna maintes fois aux Assemblées de la Société des Nations, où elle ne tarda pas à être, de son côté, déléguée officielle en titre. La protection de l'enfance, la traite des femmes, la lutte contre le fléau de l'opium surtout, l'intéressaient tout particulièrement, et elle prit, combien de fois! la parole sur ces sujets qu'elle connaissait bien et étudiait avec une rare conscience. Ce fut elle aussi, sauf erreur, la première femme à qui fut confiée la présidence d'une des grandes Commissions de l'Assemblée de la S. d. N.; et personne parmi nous, féministes, n'oubliera la dignité, l'aisance et la bonne grâce avec lesquelles elle sut diriger les débats d'une cinquantaine de personnages masculins officiels, hauts fonctionnaires, magistrats, ambassadeurs, ministres d'Etat... dont aucun ne semblait trouver humiliant pour sa supériorité d'homme de devoir demander à une femme l'autorisation de prendre la parole!

Si la comtesse Apponyi était grande dame jusqu'au bout des ongles, elle était aussi délicieusement simple, et c'était un charme de l'entendre évoquer ses souvenirs de jeunesse, son éducation d'aristocrate petite fille autrichienne de haute culture, dans un milieu où l'on parlait les langues étrangères à la perfection, les séjours en Bretagne qui avaient été le rêve de son adolescence après la lecture de livres d'enfants qui charmaient aussi notre jeune âge! Beaucoup plus jeune que son mari, elle fit face avec courage et dignité au deuil cruel qui la frappa, voici bientôt dix ans, et s'efforça de remplir le vide creusé dans sa vie par un redoublement d'activité. A Edimbourg, en 1938, elle avait été élue première vice-présidente du Conseil International des Femmes, et aurait sans doute déployé là ses belles qualités encore... Mais ce fut la guerre, la séparation forcée de toutes celles qui avaient pris l'habitude de collaborer, puis la maladie, une longue agonie... Encore une des figures que, lorsque sonnera enfin l'heure du revoir, nous ne retrouverons plus, mais dont le souvenir restera vivant dans nos mémoires attristées.

E. Gd.

L'Institution des diaconesses de Reuilly qui en administrent l'internat. Les élèves ne porteront pas d'uniforme. Elles auront leurs salles de travail particulières et formeront une communauté distincte. L'enseignement sera donné par MM. G. Lauga et Raoul Gout et par un certain nombre de pasteurs. Les candidates devront être âgées de 21 ans au minimum et de 35 ans au maximum et en possession d'un diplôme d'études préalables jugées suffisantes.

(La Vie protestante)

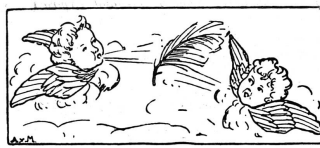
### Femmes juges de paix

Neuf femmes viennent d'être nommées juges de paix pour le Comté de Londres par le Lord Chancelier britannique.

### Quinze millions de femmes dans les entreprises allemandes de guerre

Quinze millions de femmes travaillent dans les entreprises de guerre du Reich, et leur nombre grandit chaque jour. Sur ce chiffre, 9 1/2 millions de femmes sont au bénéfice d'un contrat de travail: 5 1/2 millions ont une famille et fournissent un travail auxiliaire dans des entreprises agricoles ou commerciales ou dans de petites entreprises; les autres sont occupées dans des bureaux ou ont une profession indépendante.

Sur ces quinze millions de femmes, six millions sont mariées et mères de famille; leurs enfants sont au nombre de 25 millions et ce sont les organisations du parti nazi qui les élèvent.



DE-CI, DE-LA

### Les femmes dans l'administration publique.

M<sup>me</sup> Demolon, rédactrice au secrétariat d'Etat à la Santé, en France, est nommée chef du secrétariat particulier du secrétariat d'Etat.

S. F.

### Les chœurs de femmes.

A Olten vient de se fonder, sous la présidence de M<sup>me</sup> O. Kneubühl (Berne), une « Association

suisse des chœurs de dames »; soixante sociétés avec deux mille chanteuses sont déjà affiliées. Une commission de musique a été créée, sous la présidence de M. Hugo Keller, qui s'occupe de la publication d'un recueil de chants dans les quatre langues nationales. La première journée de la jeune association est prévue pour le printemps prochain, à Berne.

S. F.

### Suocés féminin.

M<sup>lle</sup> Alix Haeschel, fille de M. Haeschel-Dufey, libraire à Lausanne, a soutenu brillamment, le 3 juillet, devant la faculté de Droit de l'Université de Lausanne, sa thèse consacrée au *Devoir d'entretien entre époux*. La commission d'experts a été unanime à relever l'excellence de son travail; rarement, a dit M. Roger Secrétan, professeur, au cours de ces dernières années, une thèse a présenté des caractères aussi marqués de clarté dans l'exposition et de rigueur dans la dialectique. M. Fr. Guisan, directeur de la thèse,

## Figures et portraits de femmes

### Deux disparues de cet été

#### I. Léontine Zanta

Les morts vont vite... a-t-on toujours dit. Et aujourd'hui plus que jamais, où la mort fait d'atroces ravages, fauche implacablement en masse les pauvres humains. C'est à peine si, des plus représentatifs d'entre eux, les journaux, occupés à relater les grandes entreprises collectives et meurtrières, nous donnent une hâtive nécrologie. Et c'est ainsi que, dans cette époque de fer et de feu, a passé presque inaperçue la disparition d'une belle intelligence féminine, celle de Léontine Zanta, l'une de nos consœurs françaises les plus éminentes. Les journaux — ceux-là mêmes qu'elle a honorés de sa brillante et docte collaboration — lui ont dédié quelques lignes indifférentes et rapides. Pour l'instant, n'est-ce pas? la multitude égarée et affolée ne s'intéresse point aux chercheurs, aux patients constructeurs de l'esprit, aux savants et aux poètes.

Léontine Zanta d'ailleurs était trop foncièrement modeste pour vouloir s'imposer au gros public. Son nom n'était point connu comme celui de telle romancière à succès — à succès de scandale — ou de telle inébranlable directrice d'un « grand » journal, distribuant avec des gestes de reine sa photo en plusieurs poses à des lectrices pâmées pour tant d'honneur.

Elle était un écrivain probe, fort et serin. Docteur ès lettres, journaliste et conférencière, c'est à peine si elle avait été distinguée par un ministre de l'Instruction publique qui l'avait gra-

tifiée comme tant d'influents électeurs du ruban de la Légion d'Honneur. Mais les féministes l'aimaient et l'admiraient, car elle était dévouée à notre cause et avait écrit de nombreux articles sur l'émancipation féminine et sur le travail féminin. Beaucoup d'entre nous connaissent ses ouvrages qui tous témoignent d'une vaste culture et d'un esprit pondéré, ses essais philosophiques ou artistiques d'une haute tenue littéraire, ses romans. Citons ses œuvres principales: *La Renaissance du Stoïcisme au XVI<sup>me</sup> siècle*; *La Psychologie du Féminisme*; *Science et Amour*; *La part du Feu*, roman; *Sainte-Odile*, étude. Léontine Zanta fut la première bachelière de France, ayant obtenu sa licence en 1900. Elle fut aussi la première femme à obtenir en France le titre de docteur en philosophie.

Sa thèse sur le stoïcisme déchaîna dans la presse en 1914 des discussions fort vives, à la veille de « l'autre grande guerre ». Puis de nouveaux devoirs se présentèrent, de nouvelles luttes et la nécessité d'affronter des responsabilités nouvelles. Léontine Zanta fut appelée à remplacer au Lycée Buffon un professeur de philosophie mobilisé et s'en tira avec le plus beau succès.

La douce et vive lumière de cette intelligence supérieure illumina plusieurs cénacles littéraires, plusieurs institutions. Elle fut membre du jury du prix *Fémina*; présidente de la Mutualité Maintenon; collaboratrice de *l'Echo de Paris* et d'autres importants périodiques. Dans tous les domaines où elle déploya sa débordante activité, elle apporta un cœur ardent, une sensibilité frémissante et une éloquence persuasive. Son livre sur *La psychologie du féminisme* est l'étude la plus complète et la plus profonde que l'on ait

publiée sur ce sujet. Car la défense du féminisme lui tenait particulièrement à cœur: c'est pourquoi nous saluons aujourd'hui la grande camarade disparue avec une tristesse profonde, une émotion et un respect infinis.

### II. Germaine Dulac, metteur en scène

Germaine Dulac, la seule femme de France metteur en scène, vient de mourir. La nouvelle nous a profondément attristée, et pourtant nous savions que, depuis longtemps, la santé de cette grande cinéaste était des plus mauvaises. Toujours, lorsqu'une intelligence supérieure s'éteint en pleine activité, nous sommes frappés par le sentiment d'une injustice; et dans le cas présent nous savons par surcroît que la femme qui vient de disparaître n'a pas été appréciée à sa juste valeur.

C'était l'un des metteurs en scène les plus éclairés, les plus hardis, les plus doués. Chez elle, la voix et le regard avaient la même douceur mélancolique et grave, contrastant avec l'expression générale du visage — et du tempérament — qui était toute d'énergie et de résolution.

Nous l'avions connue alors qu'elle collaborait à la *Fronde* (nouvelle série); la *Fronde*, le courageux et beau quotidien féministe, dirigé par notre chère Marguerite Durand. Tous les vendredis un grand feuillet de Germaine Dulac nous entretenait des problèmes de l'écran, ou nous présentait avec sagacité de nouveaux films, sous ce titre: *Le Cinéma est un art nouveau*. Car cette grande cinéaste était une féministe convaincue, et elle suivait avec beaucoup de clarté les efforts de l'équipe hors ligne qui formait alors la rédaction de la *Fronde*. Sévé-

rine en tête. Et s'il nous est permis de parler de nous, nous dirons l'émotion éprouvée en apprenant qu'un premier article (notre tout premier article féministe!) avait été remarqué par Germaine Dulac, qui avait parlé avec une trop indulgente bonté de cet entreffilé envoyé de Suisse par une obscure jeune recrue.

Germaine Dulac forçait l'estime et l'admiration de ceux-là mêmes qui lui reprochaient ses idées politiques avancées. C'est qu'elle apportait des idées nouvelles et tentait des expériences intelligentes dans le domaine de cet « art nouveau » qui la passionnait, et auquel elle s'était dédiée avec un si total dévouement, dès l'époque héroïque de son cinéma: 1916-1926. Sincérité, goût, parfait désintéressement, telles étaient les qualités de cette excellente *jeuneuse de lumière*, de cette animatrice enthousiaste. « On devrait écrire les scénarios comme des *partitions* » disait-elle, en faisant appel dans son travail beaucoup plus à la musique qu'au théâtre.

Son activité fut toujours débordante. Elle composait deux sortes de films, qu'elle appelait, les uns *commerciaux*, les autres de *recherche*. Elle déclarait: « Mes tous premiers films (*Les sœurs ennemies*, *Jours mystérieux*, *Ame de fou*) m'amènèrent à désirer autre chose, et ce fut *La fête espagnole*, *La Cigarette*, *La mort du soleil*. *La belle dame sans merci*, *La souriante Madame Bedet* et un film à épisodes *Gosette*. Le sa placent deux films « de recherche » et qui répondaient mieux à mes idées sur l'art muet: *Le diable dans la ville* et *La folie des vaillants*. Vint un peu plus tard *Antoinette Sabrier* et vinrent mes séries d'« impressions »: *Arabesques* et *Disque 957* ».

Les films de recherche! Voilà toute l'essence